

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE VINDEME-SYMPOSITION



Article 1 : Dispositions générales relatives aux conditions générales de vente

1.1. Objet des CGV

La société VINDEME-SYMPOSITION fournit dans le domaine viticole et du luxe des services innovants d'enseignement supérieur, de formation continue et de conseil stratégique tourné vers le monde du vin et du luxe (les « Services »).

Les présentes conditions générales de vente (ci-après dénommées les « CGV ») s'appliquent sans restriction ni réserve à la vente des Services détaillés dans le Bon de Commande proposé au CLIENT par la Société VINDEME-SYMPOSITION (ci-après le « Prestataire »).

La passation d'une commande par le Client emporte obligatoirement sa renonciation à se prévaloir de ses éventuelles Conditions Générales d'Achat ou à invoquer toute disposition contraire aux présentes Conditions.

Les présentes conditions générales de vente n'excluent pas l'application des conditions particulières de vente. Dans ce cas, les présentes conditions générales de vente s'appliqueront par défaut sur les conditions non visées par les conditions particulières.

1.2. Domaine d'application des CGV

Les CGV régissent les contrats de vente des Services définis dans le bon de Commande proposé au Client et constituent avec le Bon de Commande les documents contractuels opposables aux parties, à l'exclusion de tous autres documents, prospectus, catalogues ou photographies des produits qui n'ont qu'une valeur indicative.

Elles sont systématiquement communiquées avec les Bons de Commande.

1.3. Disponibilité et opposabilité des CGV

La confirmation de la commande par le Client vaut adhésion sans réserve aux CGV en vigueur au jour de la commande dont la conservation et la reproduction sont assurées par le Prestataire conformément à la législation applicable.

Les CGV sont mises à la disposition des Clients sur le Site du Prestataire où elles sont directement consultables.

1.4. Modification des CGV

Le Prestataire se réserve la faculté de modifier unilatéralement les présentes CGV à tout moment. En cas de modification des présentes CGV, les CGV applicables sont celles en vigueur à la date de la commande dont une copie datée à ce jour peut être remise à la demande du Client.

1.5. Clauses des CGV

La nullité d'une clause contractuelle n'entraîne pas la nullité des CGV.

L'inapplication temporaire ou permanente d'une ou plusieurs clauses des CGV par le Prestataire ne saurait valoir renonciation de sa part aux autres clauses des CGV qui continuent à produire leurs effets.

Article 2 : Services

Les Services offerts à la vente font chacun l'objet d'un descriptif mentionnant leurs caractéristiques essentielles dans les Conditions Particulières.

Article 3 : Commandes

3.1. Etapes de conclusion du contrat

Le Client peut avoir reçu, par courrier sous quelque forme que ce soit, une ou des propositions définissant les Services proposés, qui seront concrétisées par des Conditions Particulières.

Dans tous les cas, le contrat se forme après confirmation des Conditions Particulières par le Client en les renvoyant signées ou en les acceptant.

Leur confirmation vaut acceptation pleine et entière des CGV par le Client.

Après la confirmation des Conditions Particulières, le Client doit impérativement régler le montant devisé en conformité avec les Conditions Particulières.

Le Client peut régler le montant de sa commande :

- Par chèque
- Par carte bancaire en communiquant ses coordonnées bancaires
- Par virement

Les modalités de paiement sont précisées à l'article 4.2.

3.2. Modification de la commande

Toute modification de commande par le Client après le paiement effectué par le Client est soumise à l'accord exprès du Prestataire.

Article 4 : Tarifs – Paiements

4.1. Tarifs

Les Services sont fournis aux tarifs en vigueur figurant sur les Conditions Particulières lors de son enregistrement par le Prestataire. Les prix sont exprimés en euros HT et TTC suivant les réglementations en vigueur sur le lieu de la prestation. .

4.2. Paiements

Le prix après confirmation des Conditions Particulières par le Client, est réglé selon les modalités y figurant.

Article 5 : Absence de Droit de rétractation

Conformément aux dispositions de l'article L. 221-28-12° du Code de la consommation, le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats conclus avec Le Prestataire fournis à une date ou à une période déterminée.

Article 6 : Protection des données personnelles

En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978, il est rappelé que les données nominatives qui sont demandées au Client sont nécessaires au traitement de sa commande, à l'établissement des factures et à la gestion marketing notamment.

La Société est responsable du traitement de vos données personnelles.

Le Client dispose d'un droit d'accès permanent de modification, de rectification et d'opposition s'agissant des informations le concernant en écrivant par courrier et en justifiant de votre identité en contactant le service Client : Vindême, 148 Cours du Médoc, 33300 Bordeaux.

Informations que vous fournissez - Il s'agit des informations que vous nous fournissez via des champs de texte, tels que votre nom, vos informations de paiement, votre adresse de livraison ou votre adresse de facturation.

Article 7 : Droit applicable

Le présent contrat est régi et soumis dans son entièreté au droit français. Il est rédigé en langue française. Dans le cas où il serait traduit en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

Article 8 : Litiges

Tous les litiges auxquels le présent contrat pourrait donner lieu, concernant tant sa validité, son interprétation, son exécution, sa résiliation, leurs conséquences et leurs suites, seront soumis aux tribunaux d'AUBENAS dans les conditions de droit commun.